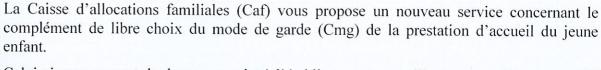
Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine

Pour nous écrire : CAF DES HAUTS DE SEINE 92847 RUEIL MALMAISON CEDEX

Rendez-vous à prendre sur le : 'dwww.caf.fr, rubrique Contacter ma Caf ou **2** 0810 25 92 10 (0,066/min + prix appel)

Objet: Mise en place d'un nouveau service automatisé pour le versement du Cmg

Madame, Monsieur,



Celui-ci vous permet de donner mandat à l'établissement accueillant votre enfant pour qu'il télé-déclare sur une plateforme web sécurisée de l'Etat, les données mensuelles relatives à l'accueil de votre enfant (nom de(s) enfant(s) concerné(s), nombre d'heures, montant facturé). Ces données seront récupérées par la Caf qui procédera au traitement de votre droit au Cmg.

Vous retrouverez toutes les informations sur caf.fr > Rubrique Mon Compte.

Ce service sécurisé vous garantit un traitement rapide et régulier de votre droit mensuel au Cmg sans démarche de votre part.

Attention, toutefois, la demande initiale de Cmg structure doit se faire directement auprès de votre Caf.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à la procédure de mandat proposée par votre structure, l'ancien système perdure : dans ce cas, vous recevrez par courrier postal l'attestation Cmg mensuelle de la Caf, à faire remplir par votre structure d'accueil et à renvoyer à la Caf.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.







